

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

ANNEE 2010



Sirtom de la Vallée de la Grosne
Parc de l' Abbatale
Mairie
71250 CLUNY
Tél : 03 85 59 26 98 / Fax : 03 85 59 33 18
sirtom71@wanadoo.fr, sirtomgrosne.fr/index.html

Edité depuis le site www.sinoe.org le : 06/05/2011

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL	3
2. DES INDICATEURS TECHNIQUES.....	4
2.1. LE TERRITOIRE DE : SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE	4
2.2. L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC	6
2.3. LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES	7
2.3.1. <i>La collecte des ordures ménagères résiduelles</i>	7
2.3.2. <i>La collecte sélective des emballages ménagers</i>	8
2.3.3. <i>La collecte en déchèteries</i>	12
2.3.4. <i>Collectes spécifiques</i>	15
2.4. EVOLUTION DES COLLECTES.....	17
2.5. LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES	18
2.5.1. <i>Destination des déchets issus des collectes (hors déchèterie)</i>	18
2.5.2. <i>Destination des déchets issus des déchèteries</i>	19
2.5.3. <i>Destination de l'ensemble des déchets collectés (hors gravats)</i>	20
2.5.4. <i>Evolution de la valorisation</i>	21
2.5.5. <i>Informations complémentaires</i>	22
2.5.6. <i>Synoptique des flux pour les déchets ménagers et assimilés collectés (hors gravats)</i> <i>(en tonnes)</i>	22
3. DES INDICATEURS FINANCIERS.....	23
4. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES.....	24
4.1. PREVENTION ET COMMUNICATION ENVERS LES USAGERS.....	24
5. ANNEXES	25
5.1. LES DESSERTES COMMUNALES	25

1. INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL

Obligation réglementaire :

Loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 et décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000

Objectifs :

Transparence vis-à-vis des usagers, informer sur le service de gestion des déchets ménagers : coûts, événements marquants, évolution du service

Diffusion du rapport annuel :

Ce rapport est un document public consultable directement au SIRTOM et dans les Mairies des 47 communes membres et au siège des Communautés de Communes adhérentes

2. DES INDICATEURS TECHNIQUES

2.1. LE TERRITOIRE DE : SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE

**Sirtom de la Vallée de la Grosne : 47 communes adhérentes et
17 857 habitants**

Collectivités adhérentes

Dept	Collectivités adhérentes	Nombre de communes	Population	Part de la population / population totale	Date d'adhésion
71	Bergesserin	1	224	1,3%	19/06/1986
71	Berzé-le-Châtel	1	63	0,4%	01/01/1999
71	Blanot	1	166	0,9%	19/06/1986
71	Bourgvilain	1	331	1,9%	01/07/2001
71	Brandon	1	293	1,6%	19/06/1986
71	Bray	1	120	0,7%	19/06/1986
71	Buffières	1	264	1,5%	01/01/2002
71	Château	1	250	1,4%	19/06/1986
71	Chériset	1	33	0,2%	08/01/2001
71	Chevagny-sur-Guye	1	76	0,4%	01/07/2001
71	Clermain	1	226	1,3%	01/01/2002
71	Cluny	1	4 612	25,8%	19/06/1986
71	Cortambert	1	205	1,1%	19/06/1986
71	Curtil-sous-Bufferies	1	72	0,4%	01/03/1998
71	Dompiere-les-Ormes	1	920	5,2%	01/01/2002
71	Donzy-le-National	1	180	1,0%	19/06/1986
71	Donzy-le-Pertuis	1	169	0,9%	01/01/1997
71	Flagy	1	184	1,0%	01/01/1989
71	Germolles-sur-Grosne	1	141	0,8%	01/01/1989
71	Jalogny	1	319	1,8%	19/06/1986
71	La Chapelle-du-Mont-de-France	1	170	1,0%	01/01/2002
71	La Guiche	1	638	3,6%	01/07/2001
71	La Vineuse	1	293	1,6%	19/06/1986
71	Le Rousset	1	252	1,4%	01/07/2001
71	Lournand	1	352	2,0%	19/06/1986
71	Massilly	1	371	2,1%	19/06/1986
71	Massy	1	56	0,3%	01/07/1993
71	Matour	1	1 085	6,1%	01/01/2002
71	Mazille	1	405	2,3%	19/06/1986
71	Montagny-sur-Grosne	1	91	0,5%	01/01/2002
71	Montmelard	1	313	1,8%	01/01/2002
71	Pressy-sous-Dondin	1	100	0,6%	01/01/2003
71	Saint-André-le-Désert	1	259	1,5%	01/01/2002
71	Saint-Léger-sous-la-Bussière	1	277	1,6%	19/06/1986
71	Saint-Marcelin-de-Cray	1	180	1,0%	01/07/2001
71	Saint-Martin-de-Salencey	1	90	0,5%	01/07/2001
71	Saint-Pierre-le-Vieux	1	345	1,9%	19/06/1986
71	Saint-Point	1	340	1,9%	19/06/1986
71	Saint-Vincent-des-Prés	1	118	0,7%	01/01/2002
71	Sainte-Cécile	1	276	1,5%	01/01/1999
71	Salornay-sur-Guye	1	826	4,6%	01/01/2002

71	Serrières	1	293	1,6%	01/01/2002
71	Sivignon	1	173	1,0%	01/01/1989
71	Tramayes	1	966	5,4%	19/06/1986
71	Trambly	1	399	2,2%	01/01/2002
71	Trivy	1	277	1,6%	01/01/1989
71	Vitry-lès-Cluny	1	64	0,4%	01/01/1999
	TOTAL sans double compte	47	17 857		

Communes non adhérentes desservies par un ou plusieurs services de la collectivité

Dept	Communes clientes	Population	Services
71	Passy	68	Déchèterie de Salornay sur Guye
71	Sailly	78	Déchèterie de Salornay sur Guye
71	Sigy-le-Châtel	96	Déchèterie de Salornay sur Guye
69	Cenves	350	Déchèterie de Tramayes
TOTAL	4	592	

Informations complémentaires

Les Collectivités adhérentes sont les quatre Communautés de communes (C.C.) regroupant les communes présentées ci-dessus, à savoir : la C.C. du Clunisois, la C.C. du Mâconnais Charollais, la C.C. de Matour et sa région, la C.C. de la Guiche. Deux communes sont indépendantes : Clermain et Chérizet.

Le SIRTOM adhère au SMEVOM du Sud 71 (syndicat d'étude).

En 2010, le SIRTOM a décidé d'adhérer au SMET NORD EST 71, afin de se mettre en conformité avec les préconisations du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers (PDEDMA) décidé par la Conseil Général de Saône-et-Loire.

2.2. L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne gère pratiquement l'ensemble des services de la gestion des déchets sur son territoire en régie, à savoir la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables en points d'apport volontaire, en porte à porte pour 42 communes (ensemble des communes moins la Communauté de communes de la Guiche qui sera équipée en 2011) ou en déchetterie ainsi que le transport de ces déchets jusqu'à leur site de traitement. La collecte du verre est déléguée à une structure privée (ETS GACHON S.A.) ainsi que les tris et traitements des déchets collectés sur le territoire du SIRTOM :

- enfouissement sur le site de GRANGES (ONYX VALEST) pour les ordures ménagères résiduelles et les « encombrants » des déchetteries,
- centre de tri ONYX VEOLIA de RILLIEUX-LA-PAPE pour la collecte sélective (papiers-cartons, emballages),
- centre de tri ONYX VEOLIA de MACON pour les cartons collectés en déchetteries,
- usine SAINT GOBAIN pour le recyclage du verre,
- société EPUR pour le traitement du bois collecté en déchetteries,
- société GENESTIER pour le traitement de la ferraille, des batteries, collectées en déchetteries,
- plate-forme de compostage AWT de MACON pour les déchets verts,
- société CARME pour les gravats,
- société TRIADIS SERVICES pour les Déchets Ménagers Spéciaux.

Compétence	Compétence exercée	Date de début d'exercice de la compétence	Compétence transférée	Date de transfert	Nom de la collectivité exerçant la compétence transférée
Collecte OMR	X	19/06/1986			
Collecte sélective	X	19/06/1986			
Déchetterie	X	19/06/1986			
Traitement	X	19/06/1986			
Commentaire : Adhérent au SMEVOM Sud 71					

Autorisations administratives, agréments et certifications

Agrément	Début	Barème
Agrément Eco-Emballages	14/04/2006	Barème D
Agrément EcoFolio pour les imprimés	12/09/2008	
Agrément ERP pour les DEEE	25/01/2007	scénario S1 dans les 5 déchetteries
Agrément Récylum pour les DEEE	15/02/2007	

2.3. LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES

2.3.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles

*17 857 habitants desservis,
3 778 tonnes collectées soit 212 kg/habitant desservi*

2.3.1.1 Population desservie et quantités collectées

	Population desservie				Quantité collectée	
	totale	des communes adhérentes	part de la population adhérente	des communes non adhérentes	en tonnes	en kg/hab. desservi
Collecte mixte	17 857	17 857	100,0%	0	3 778,3	211,6

A noter, pour 2009 la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectée par habitant et par an était de 217 kg/hab.

2.3.1.2 Organisation de la collecte

La collecte des ordures ménagères est réalisée en régie par le SIRTOM de la Vallée de la Grosne. Les habitants sont desservis en porte à porte et en PAV

Points de regroupements :

Nombre de points de regroupements : 500

Population concernée par ce type de collecte : 35 %

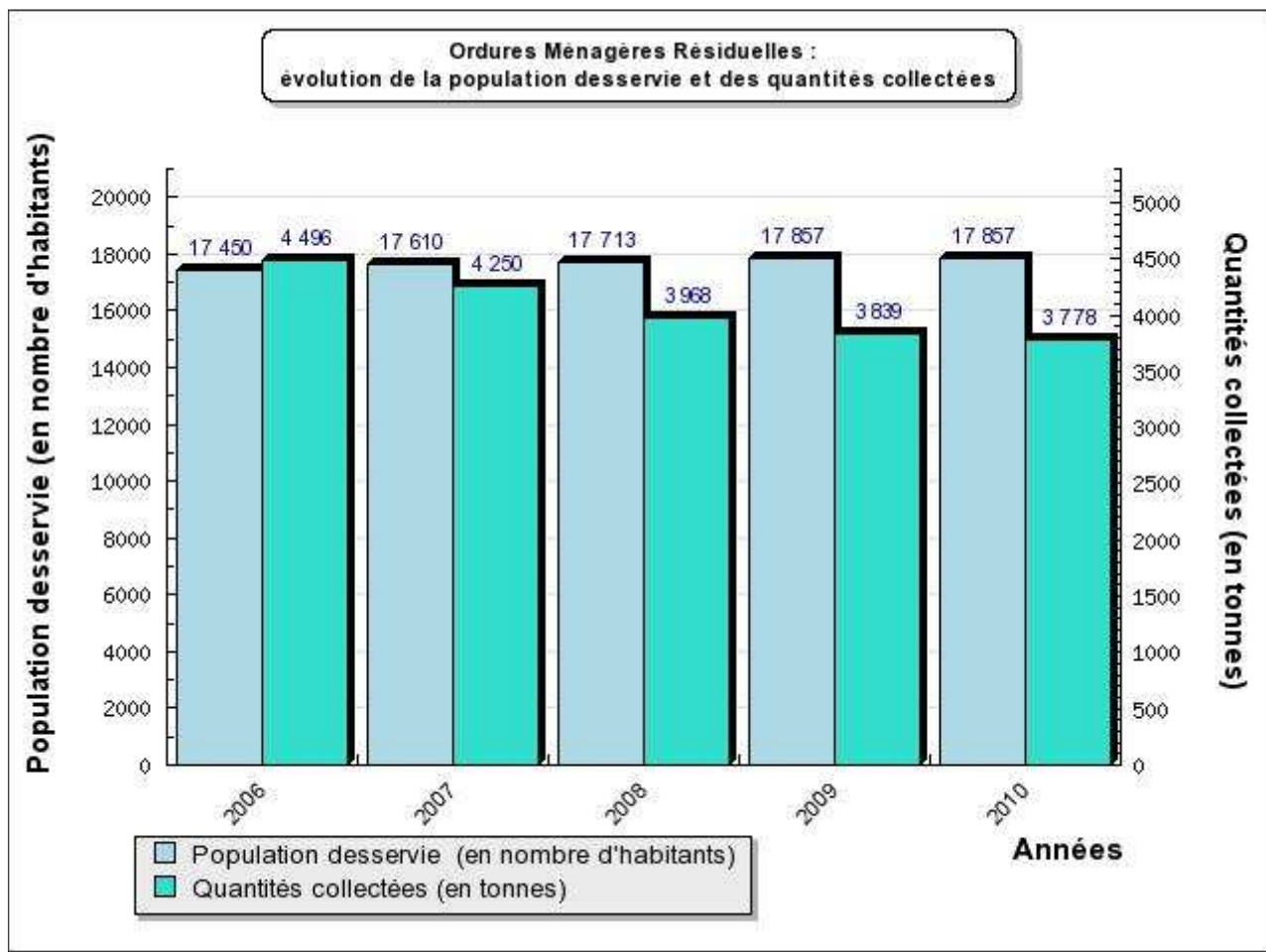
Fréquence principale de collecte (qui concerne le plus d'habitants) : 1 fois par semaine

Détail des fréquences de collecte par secteur

	Population desservie	Fréquence de collecte
Secteur 1 : préciser le nom des communes, des CC ou des quartiers	46.66 communes / 16 113 habitants	C1
Secteur 2	0.33 commune (1/3 de la commune de CLUNY : 1 500 habitants)	C2
Secteur 3		

2.3.1.3 Informations complémentaires

Evolution 2009/2010
- 61,14 tonnes soit -1,6%



2.3.2. La collecte sélective des emballages ménagers

1 722 tonnes triées

La collecte est réalisée en régie pour les emballages et les journaux magazines, le verre est collecté par un prestataire (établissements GACHON – 21 – Créancey).

Année de démarrage de la collecte du verre : 1997

Année de démarrage de la collecte des autres emballages et journaux magazines : 1997

2.3.2.1 Population desservie

	Population desservie			
	totale	des communes adhérentes	part de la population adhérente	des communes non adhérentes
Verre	17 857	17 857	100%	0
Autres Emballages et Journaux Magazines	17 857	17 857	100%	0

La population est desservie en mode « mixte » pour la collecte d'emballages :

- porte à porte : environ 93% (42 communes)
- point d'apport volontaire : environ 7 % (5 communes)
- points de regroupement : environ 30 % de la population desservis par 475 points

L'ensemble des habitants est desservi en points d'apport volontaire pour le verre et pour les journaux magazines.

Les communes de *CLUNY, TRAMAYES, BLANOT, CORTAMBERT, TRIVY*, sont passées au ramassage des emballages en PAP en juin 2007 ;

Les communes de *JALOGNY, SERRIERES, BERZE-LE-CHATEL, DONZY-LE-PERTUIS, BRAY, LOURNAND, FLAGY, MASSILLY, SAINT-POINT, GERMOLLES-SUR-GROSNE, LA CHAPELLE-DU-MONT-DE-France, DOMPIERRE-LES-ORMES, BOURGVILAIN* en septembre 2008 ;

Les communes de MONTMELARD, BRANDON, SAINT LEGER SOUS LA BUSSIERE, MONTAGNY SUR GROSNE, TRAMBLY, CHERIZET, SALORNAY SUR GUYE, SAINT PIERRE LE VIEUX, CLERMAIN, SAINTE CECILE, MATOUR en septembre 2009.

Les communes de BERGESSERIN, BUFFIERES, CHATEAU, CURTIL-SOUS-BUFFIERES, DONZY-LE-NATIONAL, LA VINEUSE, MASSY, MAZILLE, PRESSY-SOUS-DONDIN, SAINT-ANDRE-LE-DESERT, SAINT-VINCENT-DES-PRES, SIVIGNON, VITRY-LES-CLUNY en septembre 2010.

2.3.2.2 Quantités collectées

La collecte sélective se réalise en 3 flux :

- verre
- emballages (acier, aluminium, plastique, briques alimentaires, cartonnettes)
- papiers / journaux magazines

	Total		
	Total collecté en tonnes	Population totale desservie	Quantités collectées en kg/hab desservi
Déchets d'emballages en verre	827,3	17 857	46,3
Déchets d'emballage en métaux ferreux	72,9	17 857	4,1
Déchets d'emballages en aluminium	1,9	17 857	0,1
Déchets d'emballages en papier ou carton	147,5	17 857	8,3
Déchets d'emballages en carton complexe	19,1	17 857	1,1
Déchets d'emballages en matières plastiques	87,0	17 857	4,9
Total déchets emballages (hors verre)	328,4	17857	18,39
Journaux et magazines	474,6	17 857	26,6
TOTAL	1 630,1	--	--

Les refus de tri correspondent à :

- 18,1 % des emballages collectés (73 T de refus, soit 4 kg/habitant)
- 4 % des JRM (20 T de refus, soit 1,10 kg/habitant)

A noter pour 2009 les quantités collectées par kg/habitant était de :

Pour les déchets d'emballages par habitant et par an : 14.09 kg

Pour les journaux / papiers par habitant et par an : 26.5 kg

Pour le verre par habitant et par an : 49.02 kg

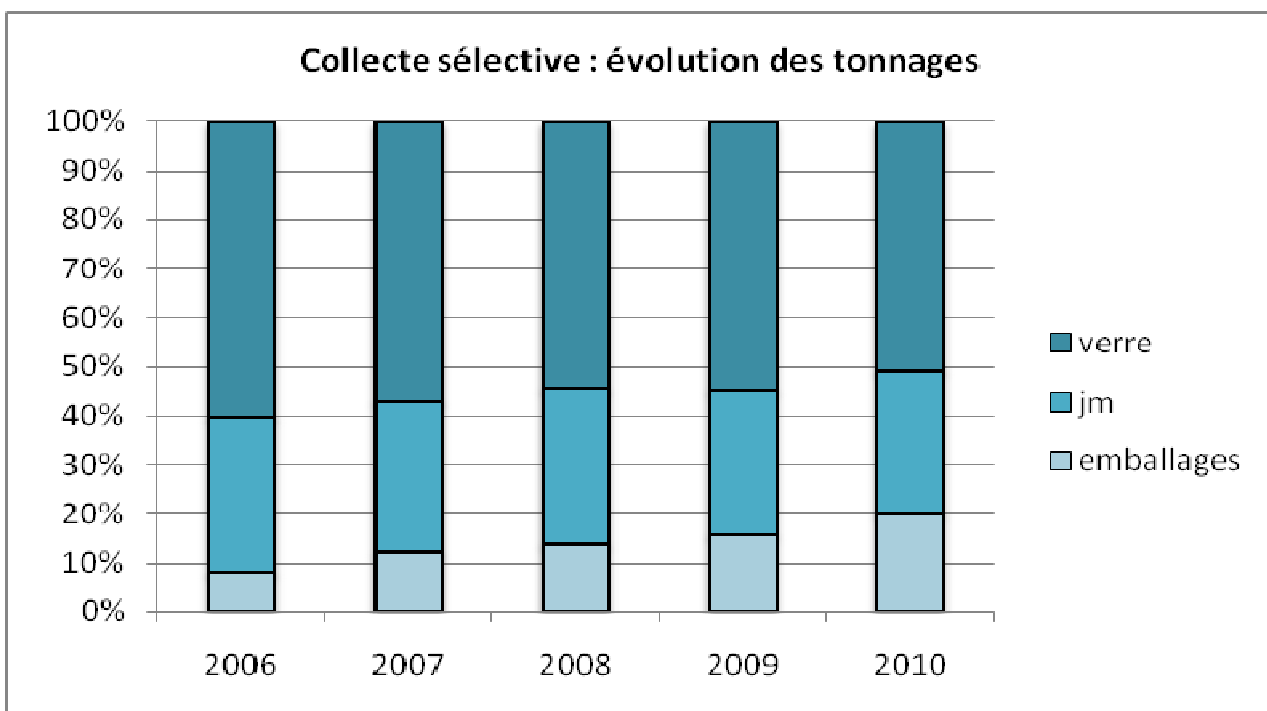
Les refus de tri pour 2009 correspondaient à :

- 18,6 % des emballages collectés (57,05 T de refus, soit 3,22 kg/habitant)
- 4,37 % des JRM (21,44 T de refus, soit 1,21 kg/habitant)

Evolution des quantités collectées 2009/2010 :

- VERRE : - 41.06 tonnes = - 4.73 %
- EMBALLAGES : + 78.77 tonnes = + 31.55 %
- JRM : -+ 5.15 tonnes = + 1.1 %
- REFUS DE TRI : + 14.51 tonnes = + 18.49 %

Evolution totale 2009/2010
+ 55 Tonnes soit + 3%



2.3.2.3 Informations complémentaires

Pour information, comparaison entre les ratios par habitant au niveau du département et le SIRTOM :

matériaux collectés	Données départementales 2009		Qté kg/hab.
	tonnages collectés	quantités en kg/hbt	SIRTOM 2010
métaux ferreux	1 100,00	2,00	4
aluminium	79,00	0,10	0,1
cartons complexes	465,00	0,80	1
matières plastiques	2 296,00	4,10	4,9
papiers et cartons	3 589,00	6,40	8,3
verre	20 489,00	36,80	46,3
emballages en mélange	603,00	1,10	0
Total emballages	28 621,00	51,30	64,6
journaux magazines	13 894,00	24,90	26,6
refus de tri	6 391,00	11,50	5,17
TOTAL	48 906,00	87,70	96,37

Le SIRTOM a signé un contrat avec la société Eco Emballages le 14.04.2006 (barème D) et un contrat avec la société Eco Folio le 19/09/2008.

2.3.3. La collecte en déchèteries

5 déchèterie(s), 18 449 habitants desservis, 4 702 tonnes collectées (y compris les déchets inertes)

Les cinq déchèteries sont gérées en régie par le SIRTOM

2.3.3.1 Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Cluny	01/01/2006	X		X		X	X		Hiver: lundi: 10h-12 et 14h-17h mercredi et samedi: 9h-12h et 14h-17h vendredi: 14h-17h été: Lundi: 10h-12h et 14h-18h Mercredi et samedi: 9h-12 et 14h-18h vendredi: 14h-18h
Déchèterie de la Guiche	01/01/2003	X						X	hiver lundi : 9h00 -12h00 samedi : 14h00 / 17h00 été lundi : 8h00 -12h00 samedi : 14h00 / 18h00
Déchèterie de Salornay sur Guye	01/01/2003	X				X	X		hiver lundi : 14h00-17h00 et samedi : 9h00 - 12h00 été lundi : 14h00-18h00 vendredi :! 14h00 - 18h00 et samedi : 8h00 - 12h00
Déchèterie de Salornay sur Guye	01/01/2003								
Déchèterie de Tramayes	01/01/1999	X		X				X	hiver: lundi : 14h-17h00 mercredi et samedi : 9h-12h00 / 14h-17h00 été lundi, mercredi, samedi : 8h00 - 12h00 / 14h00-18h00
Déchèterie de Trambly	01/01/2003	X		X				X	hiver : Lundi, mercredi : 9h00 - 12h00 - Samedi : 14h00 - 17h00 été : lundi, mercredi = 8h-12h00 samedi = 8h00-12h00 / 14h00-18h00

2.3.3.2 Déchets acceptés

Nature des déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de Cluny	A	A	A	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de la Guiche	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Salornay sur Guye	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Tramayes	A	A	A	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Trambly	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Pneumatiques : Pneumatiques hors d'usage

Déchets de soins - DASRI : Déchets de soins et déchets biologiques infectieux

Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE : Encombrants ménagers divers, Equipements électriques et électroniques hors d'usage, Tubes fluorescents

Autres déchets dangereux : Déchets de peintures, vernis, encres et colles, Déchets de produits agro-chimiques, Déchets acides, Médicaments non utilisés, Petits déchets chimiques en mélange, Solvants usés, Déchets chimiques en mélange

Déchets en mélange - tout venant : Déchets en mélange

Papiers - cartons : Déchets de papiers et cartons

Piles et accumulateurs : Batteries usagées, Piles électriques usagées, Déchets de piles et accumulateurs

Huiles moteur : Huiles usées

Métaux : Déchets d'emballages métalliques en mélange, Déchets d'emballage en métaux ferreux, Déchets de métaux ferreux, Déchets de métaux non ferreux, Déchets métalliques

Déchets amiantés : Déchets amiantés

Plastiques - textiles - verre : Déchets de verre, Déchets de matières plastiques, Déchets textiles

Déblais et gravats : Déchets de béton, briques

Déchets verts - bois : Déchets de bois, Déchets verts

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
Déchèterie de Cluny, Déchèterie de la Guiche, Déchèterie de Tramayes Déchèterie de Trambly Déchèterie de Salornay sur Guye	Entreprises et artisans	A	accès autorisé : artisans, commerçants, entreprises exerçant l'activité ds zone. suivi de fréquentation des professionnels par bordereau	Payant – voir détail gravats, déchets verts - encombrants - bois et déchets dangereux
Tarifification par types de déchets				

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
02.31 – Petits déchets chimiques en mélange – Payant – 0,00 € – tous DDM= 1 euro/kg, limité à 20 kg/semaine				
07.5 – Déchets de bois – Payant– 10 euros/m3 ou 60 euros/tonne, limité à 3 m3/semaine ou 0.6 T				
10.3 – Déchets verts – Payant– 10 euros/m3 ou 30 euros/tonne, limité à 3m3 ou 0.4 T par semaine				
11.22 – Déchets en mélange – Payant– 20 euros/m3 ou 90 euros/tonne, limité à 3 m3/semaine ou 0.4 T				
13.11 – Déchets de béton, briques – Payant– 20 euros/m3 ou 15 euros/tonne, limité à 3 m3/semaine ou 4 T				

La déchetterie de Cluny adhère à la Charte régionale pour l'accueil des déchets des professionnels depuis le 28.03.2007.

2.3.3.3 Population desservie

	Nombre de visiteurs dans l'année	Population totale desservie	Population adhérente desservie	Population non adhérente desservie
Déchetterie de Cluny	15 227	17 857	17 857	0
Déchetterie de la Guiche	2 644	17 857	17 857	0
Déchetterie de Salornay sur Guye	4 990	18 099	17 857	242
Déchetterie de Tramayes	8 061	18 207	17 857	0
Déchetterie de Trambly	5 782	17 857	17 857	350
TOTAL sans double compte	36 704	18 449	17 857	592

Fréquentation des professionnels (payant):

déchetterie	Nombre de visites de professionnels dans l'année	En % des fréquentations
Déchetterie de Cluny	156	1.02%
Déchetterie de La Guiche	0	0
Déchetterie de Salornay sur Guye	25	0.5%
Déchetterie de Tramayes	48	0.6%
Déchetterie de Trambly	56	0.97%
TOTAL sans double compte	369	0,95%

2.3.3.4 Quantités collectées

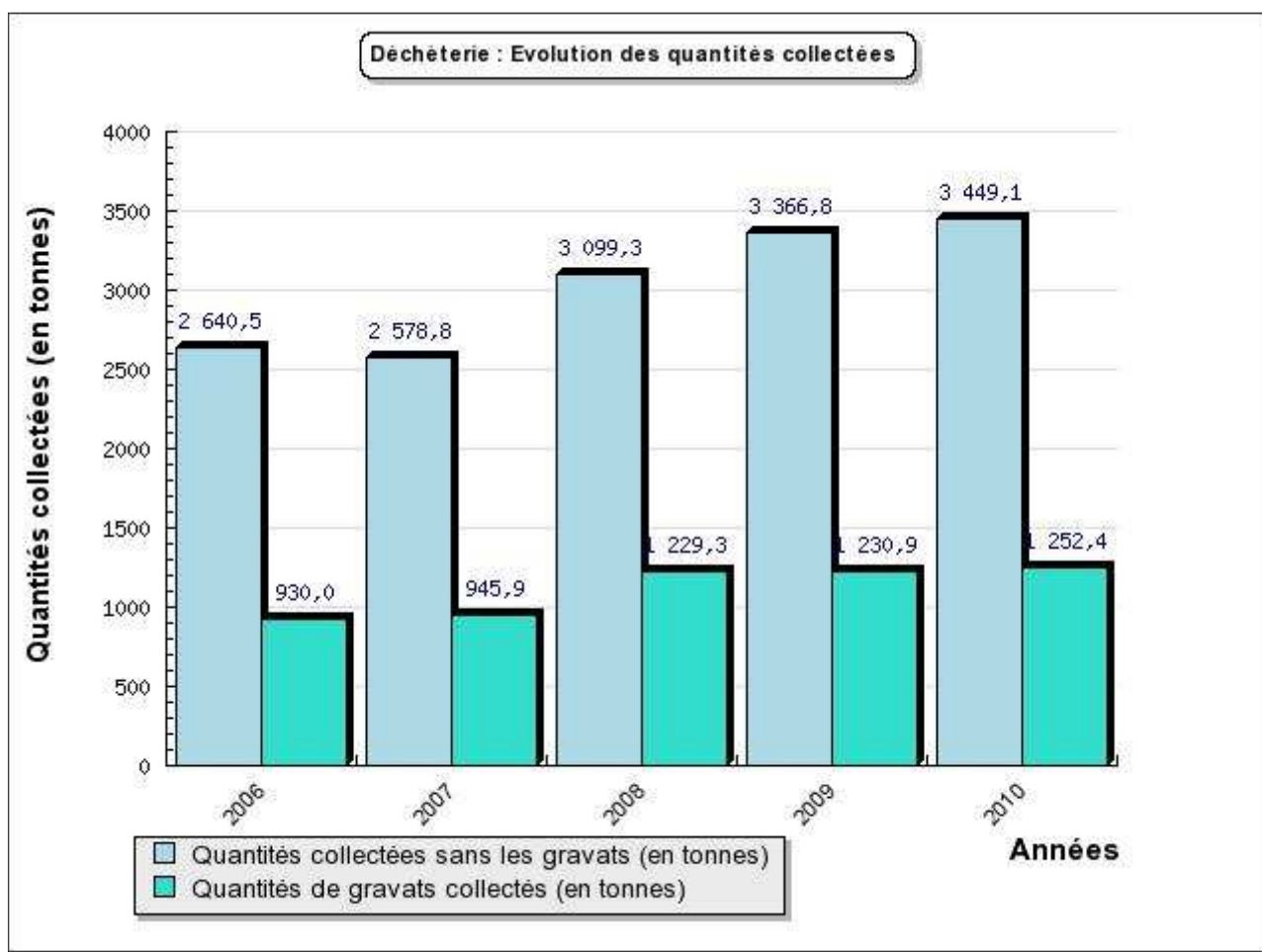
déchetterie	La guiche	Salornay	Cluny	Tramayes	Trambly	tonnage	kg/hbt insee
cartons	10,52	32,92	143,22	45,02	43,96	275,64	15,44
bois	31,36	73,68	295,16	91,08	98,34	589,62	33,02
déchets verts	59,70	104,76	559,94	132,36	111,18	967,94	54,21
ferrailles	24,52	34,14	148,84	59,59	57,48	324,57	18,18
DÉEE	8,59	21,66	93,50	26,87	29,60	180,23	
DNR	75,34	129,32	486,26	189,46	174,94	1 055,32	59,10
Corp gras alimentaires	0,29	0,23	2,28	0,85	0,31	3,94	0,22
Total déchets banals	210,32	396,71	1 729,20	545,23	515,81	3 397,26	190,25
piles	0,50	0,64	1,80	1,43	1,21	5,58	0,31
batteries	0,00	0,00	0,32	0,61	0,00	0,93	0,05
Emballages métalliques en mélan	0,02	0,05	0,18	0,10	0,09	0,43	
huiles minérales	0,49	0,75	3,17	1,64	0,81	6,85	0,38
amiante			12,30			12,30	0,69
lampes et tubes fluo	0,00	0,00	0,62	0,09	0,00	0,71	0,04
peintures, vernis, colles, solvants.	1,58	5,18	9,64	3,67	4,08	24,15	1,35
Radiographie	0,02	0,01	0,12	0,07	0,02	0,24	
autres DDM	0,00	0,06	0,14	0,18	0,17	0,56	0,03
Total déchets dangereux	2,61	6,69	28,28	7,79	6,38	51,75	2,90
TOTAL hors gravats	212,92	403,40	1 757,48	553,02	522,18	3 449,00	193,15
gravats, déblais, briques...	75,00	178,75	700,45	160,70	137,50	1 252,40	70,13
TOTAL DECHETERIE	287,92	582,15	2 457,93	713,72	659,68	4 701,40	263,28

2.3.3.5 Informations complémentaires

Evolution des quantités 2009/2010
+81,6 tonnes (hors gravats) soit + 2,4%
(les gravats augmentent de 1.75 %)

Le SIRTOM a contractualisé

- le 15.02.2007 avec ERP pour la mise en place de la collecte des DEEE, selon le scénario S1 (optimisation).
- Le 15.02.2007 avec Récylum pour la collecte des lampes et tubes fluorescents



2.3.4. Collectes spécifiques

2.3.4.1. Collecte des textiles

Le SIRTOM a passé une convention de partenariat avec l'association RELAIS Bourgogne pour la collecte du textile, linge et chaussures usagés.

Des points d'apport volontaires sont répartis dans les communes et sur les 5 déchèteries du SIRTOM.

Tonnage collecté en 2010 = 91,541 tonnes
Soit 5,2 kg/habitants desservis

Les tonnages collectés sont triés en vue du recyclage ou de la réutilisation sur le site de Relais Bourgogne à Crissey (71).

Pour 2009, le tonnage collecté était de 111.48 tonnes (soit 6.29 kg/habitants desservis).

2.3.4.2. Collecte des Déchets des d'Activité de Soins et à Risques Infectueux (DASRI) :

Cette collecte est mise en place depuis début 2005.

Un partenariat a été établi avec des pharmacies du territoire pour faciliter la distribution des boîtes jaunes auprès des usagers (boîtes de 1.8 litres).

Une convention tri-partite est alors signée entre le pharmacien, l'usager et le SIRTOM.

Nombre de conventions établies en 2010= 183

En 2010, 330 boîtes ont été collectées dans les 2 déchèteries équipées pour la récupération de ces déchets. Les deux déchèteries ont conventionné avec l'ensemble des déchèteries.

Cela correspond à environ 59,4 kg de déchets traités en valorisation énergétique (1 litre de déchet équivaut à 100 g de déchets).

Les déchets sont collectés par EDC Franche Comté (39) à raison d'une fois par trimestre.

Pour 2009, le poids total de déchets traités était de 67.5 kg.

2.3.4.3. Collecte des Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Le SIRTOM a contractualisé

- le 15.02.2007 avec ERP pour la mise en place de la collecte des DEEE, selon le scénario S1 (optimisation).
- Le 15.02.2007 avec Récyclum pour la collecte des lampes et tubes fluorescents

GEM F	GEM HF	Ecrans	PAM	TOTAL	kg/hbt
37.77 t	52.95 t	36.41 t	53.09 t	180.22 t	10.09

PAM: petit équipement électrique et électronique.

FROID: réfrigérateurs, congélateurs. HORS FROID: cuisinières, machine à laver,...

Tous ces déchets sont collectés en vue d'une valorisation matière (les quantités sont reportées dans le chapitre déchèteries).

En 2009, le poids total collecté était de 183.46 tonnes (10.36 kg/hbt).

2.3.4.4. Collecte des cartouches d'encre

Le SIRTOM a mis en place une collecte des cartouches d'encre via les déchèteries (les quantités sont reportées dans le chapitre déchèteries).

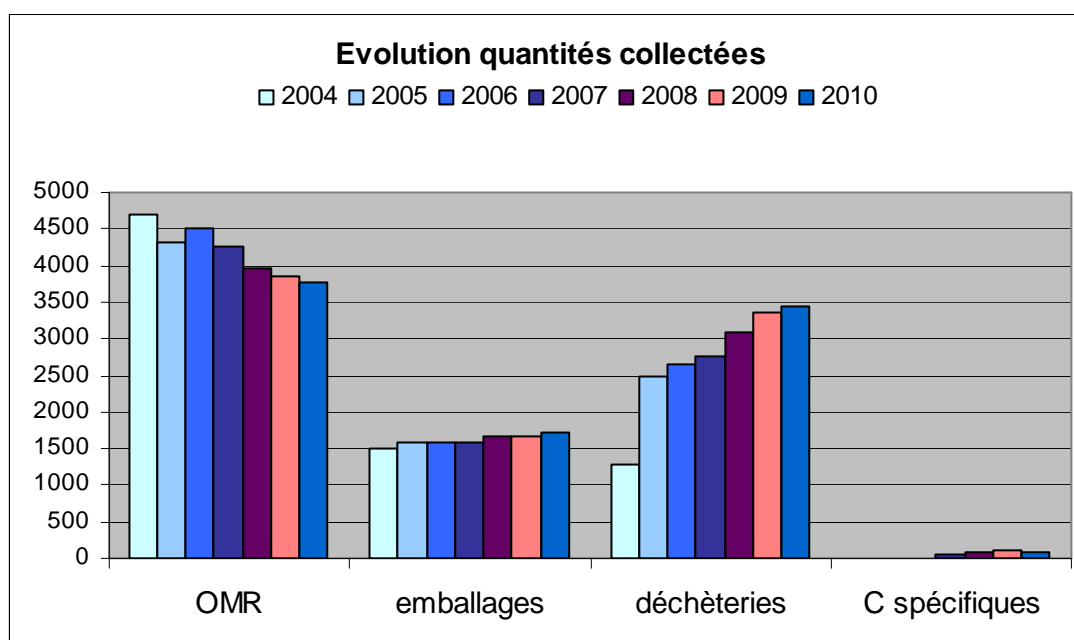
0.5 T ont été collectées en 2010, en vue du recyclage.

Tous les déchets sont collectés en vue d'une valorisation matière.

En 2009, 0.190 T ont été collectées.

2.4. EVOLUTION DES COLLECTES

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
OMR	4712	4314,24	4496,02	4 250,36	3967,94	3839,44	3 778,30
emballages	1502,2	1580,84	1573,48	1 585,16	1675,92	1666,931	1 722,43
déchèteries	1285,08	2498,52	2640,48	2 757,20	3099,36	3367,37	3 449,00
C spécifiques	0	0,2	0,246	64,1	91,55	112,151	91,60
TOTAL	7499,28	8393,8	8710,226	8 656,82	8834,77	8985,892	9041,3294



2.5. LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES

*9 042 tonnes de déchets collectés hors gravats
dont 45.38% orientés valorisation matière, biologique et énergétique*

En 2009, 44.62% des déchets collectés étaient valorisés.

2.5.1. Destination des déchets issus des collectes (hors déchèterie)

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Capacité de l'installation (tonnes/an)	Commune d'implantation et/ou département
Déchets infectieux de soins médicaux	0,1	Incinération Rochefort sur Nenon - HOLCIM - ROCHEFORT- SUR-NENON		39 - Rochefort-sur- Nenon
Déchets d'emballage en métaux ferreux	72,9	Centre de tri Rillieux-la-Pape - Veolia Propreté Rhin Rhône		69 - Rillieux-la-Pape
Déchets d'emballages en aluminium	1,9	Centre de tri Rillieux-la-Pape - Veolia Propreté Rhin Rhône		69 - Rillieux-la-Pape
Déchets d'emballages en verre	827,3	Recyclage Verre - SGE Chalon sur Saône		71 - Chalon-sur-Saône
Déchets d'emballages en papier ou carton	147,5	Centre de tri Rillieux-la-Pape - Veolia Propreté Rhin Rhône		69 - Rillieux-la-Pape
Déchets d'emballages en carton complexe	19,1	Centre de tri Rillieux-la-Pape - Veolia Propreté Rhin Rhône		69 - Rillieux-la-Pape
Journaux et magazines	474,6	Centre de tri Mâcon- Veolia Propreté		71 - Mâcon
Déchets d'emballages en matières plastiques	87,0	Centre de tri Rillieux-la-Pape - Veolia Propreté Rhin Rhône		69 - Rillieux-la-Pape
Déchets de vêtements en textiles	91,5	Tri de textiles		71 - Crissey
Ordures ménagères résiduelles	3 778,3	Cet2 Granges		71 - Granges
Refus de tri	92,3	CET2 Colombier- Saugnieu - Gravco		69 - Colombier- Saugnieu

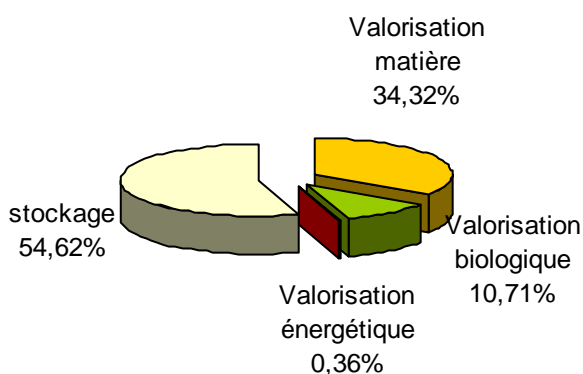
2.5.2. Destination des déchets issus des déchèteries

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Capacité de l'installation (tonnes/an)	Commune d'implantation et/ou département
Solvants usés	5,0	Uiom de Salaise-sur-sanne		38 - Salaise-sur-Sanne
Huiles usées	6,8	Régénération Huiles Lillebonne - COMPAGNIE FRANCAISE ECO HUILE		76 - Lillebonne
Déchets de produits agro-chimiques	1,3	Uiom de Salaise-sur-sanne		38 - Salaise-sur-Sanne
Déchets de peintures, vernis, encres et colles	17,9	Uiom de Salaise-sur-sanne		38 - Salaise-sur-Sanne
Petits déchets chimiques en mélange	0,7	Uiom de Salaise-sur-sanne		38 - Salaise-sur-Sanne
Déchets de métaux ferreux	324,6	GENESTIER		Dept 71
Déchets d'emballages métalliques en mélange	0,4	Incinération Déchets Solides Rouen - Triadis		76 - Rouen
Déchets de papiers et cartons	275,6	Centre de Tri Mâcon		71 - Mâcon
Déchets de bois	589,6	EPUR		Dept 71
Equipements électriques et électroniques hors d'usage	180,2	Tri, regroupement ou démontage		
Encombrants ménagers divers	1 055,3	Cet2 Granges		71 - Granges
Composants hors d'usage de machines et d'équipements	0,2	Réutilisation, réemploi		Dept 69
Piles électriques usagées	5,6	Valorisation matière		
Batteries usagées	0,9	GENESTIER		Dept 71
Tubes fluorescents	0,7	Recyclage		
Corps gras	3,9	Uiom de Salaise-sur-sanne		38 - Salaise-sur-Sanne
Déchets verts	967,9	Plate-forme de Compostage Mâcon - Awt		71 - Mâcon
Déchets de béton, briques	1 252,4	CARME - Mâcon (Fr Lumières)		Dept 71
Déchets amiantés	12,3	Stockage en ISDI- Installations de stockage de déchets inertes - CET3		Dept 71

2.5.3. Destination de l'ensemble des déchets collectés (hors gravats)

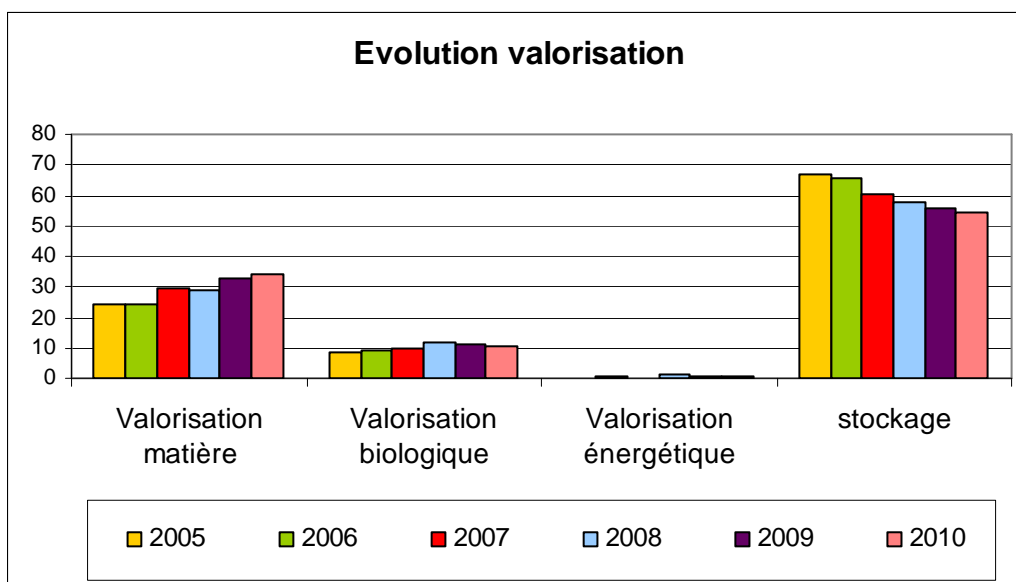
	Valorisation matière	Valorisation biologique	Valorisation énergétique	stockage	TOTAL	kg/hab	%
collecte OMR				3 778,30	3 778,30	211,59	
CS matériaux secs	1 630,11			92,32	1 722,43	96,46	
CS Biodéchets					0,00	0,00	
CS spécifiques	91,54		0,06		91,60	5,13	
TOTAL OM hors apport en déchèterie	1 721,65	0,00	0,06	3 870,62	5 592,33	313,17	61,85%
Déchets déchèteries	1 381,45	967,94	32,09	1 067,62	3 449,10	193,15	38,15%
TOTAL OM et déchèteries	3 103,10	967,94	32,15	4 938,24	9 041,43	506,32	100,00%
kg/hab	173,78	54,21	1,80	276,54	506,32		
%	34,32%	10,71%	0,36%	54,62%	100,00%		

Bilan modes de traitement



2.5.4. Evolution de la valorisation

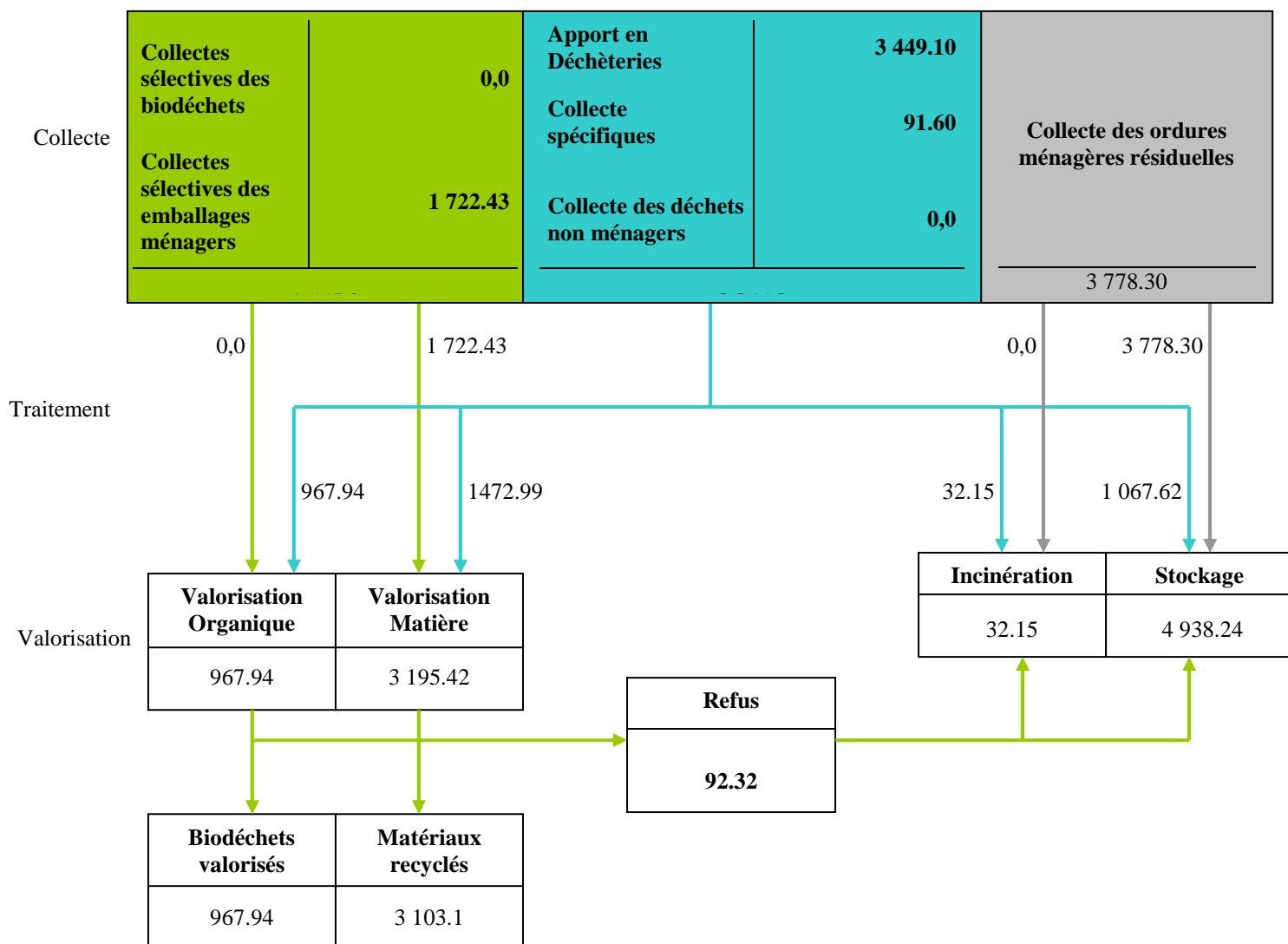
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Valorisation matière	24,03	24,36	29,6	29,13	32,46	34,32
Valorisation biologique	8,85	9,47	9,97	11,81	11,23	10,71
Valorisation énergétique	0,3	0,38	0,24	1,63	0,44	0,36
stockage	66,83	65,79	60,19	57,43	55,87	54,62



2.5.5. Informations complémentaires

La poursuite de la politique de tri en porte à porte et de l'optimisation de la gestion des déchets doit pouvoir permettre d'arriver à un taux de valorisation de 50% en 2011.

2.5.6. Synoptique des flux pour les déchets ménagers et assimilés collectés (hors gravats) (en tonnes)



3. DES INDICATEURS FINANCIERS

BUDGET 2010	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 903 549,53	1 959 734,20
INVESTISSEMENT	462 778,93	1 294 932,46
TOTAL	2 366 328,46	3 254 666,66

Les participations de collectivités membres, basées sur les Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sont de 1 576 000 € pour 2010 et représentent 80.42% des recettes de fonctionnement du SIRTOM, et 48.42% des recettes totales (*en 2009, 81.95% des recettes de fonctionnement et 56.13% des recettes totales*).

La dette en capital au 31 décembre 2010 est de 2 145 340.88 €.

Le coût moyen de la TEOM prélevée ramené à l'habitant est de 88.27 €.

Les coûts par type de déchets sont les suivants :

Année 2010	Flux des déchets							Total	Coûts 2009
	Ordures ménagères résiduelles	VERRE	EMB.	JM	Déchets des déchetteries	Déchets des activités de soins	Gestion du passif		
Montants en € HT / habitant									
Coût complet	43.17	1.91	19.56	5.44	26.05	29.44	3.66	100.94	90.87
Coût technique	43.12	0.61	17.72	3.78	22.93	29.40	3.66	92.87	84.77
Coût partagé	43.12	0.27	10.99	3.37	22.40	29.40	3.66	84.85	76.44
Coût aidé HT	40.80	0.24	10.56	3.26	21.84	28.74	3.66	81.37	75.21
Coût imputé	37.51	1.57	17.39	4.78	23.08	25.84	3.33	88.69	84.13

Année 2010	Flux des déchets							Total	Coûts 2009
	Ordures ménagères résiduelles	VERRE	EMB.	JM	Déchets des déchetteries	Déchets des activités de soins (coût/kg)	Gestion du passif		
Montants en € HT / tonnes									
Coût complet	204.01	41.21	870.19	196.27	139.32	53.87	7.3	201.38	180.93
Coût technique	203.77	13.07	788.13	136.45	122.64	53.81	7.3	185.27	169.24
Coût partagé	203.77	5.83	488.78	121.69	119.84	53.81	7.3	169.28	152.61
Coût aidé HT	192.83	5.09	469.57	117.55	116.83	52.59	7.3	162.33	150.16
Coût imputé	177.28	33.91	773.47	172.70	123.45	47.28	6.64	176.93	168.04

- * **Coût complet** : totalité des charges hors TVA ;
- * **Coût technique** : coût complet moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie...) ;
- * **Coût partagé** : coût technique moins les soutiens apportés par les sociétés agréées (OCAD3E et Eco-Emballages) ;
- * **Coût aidé HT** : coût partagé moins les aides reçues ;
- * **Coût imputé** : ensemble des sommes perçues pour financer le service (TEOM, redevances et assimilés, contributions).

4. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

4.1. PREVENTION ET COMMUNICATION ENVERS LES USAGERS

Actions de communications menées sur les déchets

- Publication 4 fois par an d'un journal intercommunal sur les déchets
- Insertion 4 à 6 fois par d'articles dans bulletins municipaux
- Insertion d'articles dans journaux locaux
- Insertion d'articles dans journal départemental
- Edition d'un guide tri
- Distribution de plaquettes d'information
- Organisation de réunions publiques sur le thème de la mise en place de la collecte sélective en PAP
- Organisation d'actions dans les écoles sur le catalogue envoyé en début d'année scolaire.
- Site internet avec pages dédiés aux déchets
- Réalisations supports ou actions de communication spécifiques sur la prévention

Actions de communications menées sur les déchets

Information sur la mise en place du programme de prévention et de la ressourcerie

Action de l'année prochaine : accentuer la communication sur le programme de prévention.

Critères introduits dans les marchés publics

Distribution d'autocollant STOP Pub

Valorisation des déchets de cantine : Expérimentation compostages des déchets de cantine

Partenariat avec association pour réemploi encombrants collectés : réseau ressourceries Sud Bourgogne

Actions visant à réduire les flux

Existence d'opérations de compostage domestique

Nombre total de composteurs individuels installés 1560

Nombre de composteurs distribués dans l'année 60

Année de démarrage du programme 2007

Nombre de foyer potentiellement concernés maisons avec jardin : 6000

Mise en place d'un suivi de l'opération par des enquêtes de satisfaction

Actions visant à réduire les flux

Mise en place d'un programme de prévention sur le territoire du SIRTOM de la Vallée de la Grosne, en partenariat avec la Communauté de communes du Tournugeois et la Communauté de communes du Mâconnais Val de Saône. Embauche d'une chargée de mission à partir d'août 2010. Objectif du programme : réduction de la production des déchets ménagers de 7% sur 5 ans.

5. ANNEXES

5.1. LES DESSERTES COMMUNALES

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Bio déchets	Apports en Déchèterie
71	Bergesserin	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Berzé-le-Châtel	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Blanot	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Bourgvilain	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Brandon	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Bray	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Buffières	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Château	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Chériset	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Chevagny-sur-Guye	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Clermain	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Cluny	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Cortambert	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Curtil-sous-Bufferières	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Dompierre-les-Ormes	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Donzy-le-National	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Donzy-le-Pertuis	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Flagy	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Germolles-sur-Grosne	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Jalogny	X		AV	AV, MIXTE		X
71	La Chapelle du Mont de France	X		AV	AV, MIXTE		X
71	La Guiche	X		AV	AV, MIXTE		X
71	La Vineuse	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Le Rousset	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Lournand	X		AV	AV, MIXTE		X

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Bio déchets	Apports en Déchèterie
71	Massilly	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Massy	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Matour	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Mazille	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Montagny-sur-Grosne	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Montmelard	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Passy						X
71	Pressy-sous-Dondin	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Sailly						X
71	Saint-André-le-Désert	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Léger-sous-la-Bussière	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Marcelin-de-Cray	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Martin-de-Salencey	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Pierre-le-Vieux	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Point	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Vincent-des-Prés	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Sainte-Cécile	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Salornay-sur-Guye	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Serrières	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Sigy-le-Châtel						X
71	Sivignon	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Tramayes	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Trambly	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Trivy	X		AV	AV, MIXTE		X
71	Vitry-lès-Cluny	X		AV	AV, MIXTE		X

Adh : Adhérent

PAP : porte à porte

AV : apport volontaire

MIXTE : mixte